



CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939-1945

Association loi 1901 créée le 18 décembre 1978

Affiliée Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants. Gr. 09

Adresse : 2 rue Charles-Axel Guillaumot 92500 Rueil- Malmaison

Adresse courrier : CMI, chez M Loïc de Laborie 5 rue Charles Vaillant 78400 CHATOU

Courriel :cmiindochine@gmail.com.....

Mot du président

Chers Amis,

Comme prévu, notre association a commémoré, le 2 septembre dernier à l'Arc de Triomphe, la capitulation du Japon et a tenu, le samedi 4 septembre, son conseil d'administration et son assemblée annuelle qui avaient été décalés du fait du confinement précédent.

Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, avait prié Madame Véronique PEAUCELLE-DELÉLIS, directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants, de la représenter lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme. De son côté, le Général Dary, président du Comité de la Flamme, avait demandé au Général Jean-Eudes BARAU de présider la cérémonie.

Le Comité de mémoire Indochine était aussi présent et représenté une nouvelle fois par le Lt-Col Jean-Michel QUEVA.

Nous vous avons annoncé une surprise à cette occasion dans notre lettre précédente. En effet, à l'initiative de notre trésorière adjointe, Cécile BEZER, (que l'on remercie chaleureusement !), une chorale de 12 étudiants a interprété le Chant des Partisans à l'issue de la cérémonie. Cette très belle prestation a donné un souffle particulier à l'évènement et les autorités présentes ont chaudement félicité les choristes. Nous leurs renouvelons nos vifs remerciements en les invitant très volontiers pour nos prochains rendez-vous. Un reportage photographique vous en retrace les principaux temps forts.

Vous trouverez le compte rendu de l'assemblée (en dernière page) qui s'est tenue le 4 septembre dernier à l'Hôtel des Invalides et qui fait l'objet d'un point en particulier sur le site internet dont la réalisation a été confiée à la société NBEA NETWORKS LLC. Ce site sera normalement accessible en 2022.

L'association a choisi de vous faire découvrir le coup de force japonais et ses conséquences dramatiques dans le regard d'une petite fille de 10 ans qui a vu disparaître son père le soir du 9 mars. Nous avons sélectionné quelques pages émouvantes et héroïques tirées de l'ouvrage « Nous étions des enfants au bout du monde, et c'était la guerre. » écrit par Mme Janine FOLTZER aux Editions L'Harmattan. Mme Foltzer est un membre actif et de longue date de CMI 1939-1945. Elle raconte sa propre expérience.

Amitiés, Loïc de Laborie, Tél/ 06 72 24 07 10

**76^e Anniversaire de la Reddition du Japon sur le croiseur
Missouri dans la baie de Tokyo le 2 septembre 1945.**

**Reportage photographique du ravivage de la Flamme à l'Arc de
Triomphe le 2 septembre 2021**

La cérémonie a été organisée par CMI 1939-1945, auquel s'est joint le Comité de Mémoire de l'Indochine représenté par le Lt-Colonel Jean-Michel Quéva.

Le dépôt de gerbe par les présidents des deux associations :



La sonnerie aux morts : à droite, le général Barau, à sa gauche Mme Véronique PEAUCELLE-DELELIS, directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants



Le ravivage de la Flamme (1) et la signature du registre par Mme Véronique PEAUCELLE-DELÉLIS (2)



1



2

Le salut aux participants (1) et la chorale des étudiants qui interprète le « Chant des Partisans » (2)



1



2

La chorale devant la Flamme (1) : au centre Melle Cécile BEZER arborant la médaille des Compagnons de la Libération qui avait été remise à son grand père, le capitaine d'Hers, à titre posthume par le Maréchal Leclerc



1



2

Quelques membres présents de l'association devant la Flamme entourant Mme Véronique PEAUCELLE-DELÉLIS (2), on reconnaît de gauche à droite : Melle Cécile Bezer à gauche de Mme Peaucelle-Delelis, Mr Bernard Descamps (notre porte-drapeau) et sa belle-sœur, Mr Loïc de Laborie, Mr Jacques Chevalier, Lt-Col Jean-Michel Queva.

Témoignage de Mme Janine FOLTZER relatant son expérience

du 9 mars et de la période qui a suivi.

(Extraits du livre l'ouvrage « Nous étions des enfants au bout du monde, et c'était la guerre.»
écrit par Mme Janine Foltzer aux Editions L'Harmattan)

« ... Moins d'une semaine après mon père alla prendre sa garde ; puis deux jours après il revint expliquer à ma mère qu'il devait de nouveau assurer une garde du corps militaire, en tant que chef de poste, parce qu'un collègue s'était fait porter malade brusquement. Ma mère n'était pas bien contente. J'entends encore mon père lui dire : Je me plaindrai demain !

C'était la fin de l'après-midi. Nous jouions dans le jardin. Ma mère nous appela pour venir embrasser notre père qui devait rentrer seulement le lendemain matin ; chacun à son tour mis les bras autour de son cou, l'embrassa, et on le regarda partir...



**Jeanine Foltzer avec ses deux frères aînés
et son père portant son petit-frère.**

Au matin, ma mère, toujours levée de bonne heure, habillée et prête, attendait son retour. Le temps passa, personne. Elle prévint notre voisin, décida de se rendre au camp militaire, je ne sais plus si c'est avec notre voisin ou mon frère aîné. Car bien sûr nous étions tous levés, habillés et anxieux, nous les 3 aînés.

Ma mère revint peu après, elle avait un visage grave.

- Mes enfants, j'ai vu des Japonais avec des mitrailleuses montant la garde à la porte du camp. Vous connaissez votre père. Il se battra jusqu'au bout et ne supportera pas d'être prisonnier.

La douleur et la mort venaient d'entrer dans la maison. Nous avons bien compris alors que c'était la guerre...

Il se passa peu de temps avant qu'un soir une patrouille japonaise se présente à notre porte à la nuit tombée. Ils secouèrent la grille en prononçant des paroles gutturales, et quand l'officier voulu gravir les marches, botté avec son sabre à la ceinture, suivi de quelques sbires, notre mère les reçut sans montrer ni peur ni angoisse. Ils cherchaient mon père car ils avaient toutes les adresses des militaires et en arrêtaient certains chez eux. ...

Dans les jours qui suivirent, tout se précipita à notre grille. Les premières à venir demander asile furent une dame veuve et ses 2 filles. Elles avaient été amies de la famille. Le mari était mort dans un bombardement. Donc ces 3 personnes vont supplier ma mère de les héberger car elles avaient peur de rester chez elles, dans leur maison située dans un autre quartier... Nous étions donc 14 personnes à vivre dans notre maison de famille, 4 adultes, dont 3 femmes et le mari de l'une d'entre elles, et 10 adolescents et enfants, dont 4 avaient moins de 6 ans ... il n'y avait pas de graves dissensions entre les adultes qui étaient des amis ou des relations de mes parents et se connaissaient.... La situation dramatique incitait à la sagesse et à la maîtrise de soi. En effet à partir de ces journées grave, plus d'école, plus de travail, plus d'argent.

En outre, ma mère cherchait toujours mon père, elle alla même en compagnie de Madame Brard jusqu' à la Kempetaï, c'est à dire la Gestapo japonaise, où se pratiquait la torture et l'emploi des cages ... Notre mère avait aussi fait appel à la Croix-Rouge, c'est ainsi qu'elle dut se rendre dans un hôpital pour rencontrer un jeune soldat qui semblait pouvoir donner quelques pénibles renseignements. Il avait alerté le chef de mon père et expliqué qu'il avait fait partie d'une corvée où on l'avait obligé à enterrer des morts dans les tranchées derrière le camp militaire de mon père, qu'il ne connaissait pas mais un corps avait attiré son attention : porteurs de bandes molletières- mais méconnaissables ! Évidemment, ce détail était caractéristique du vêtement de mon père qui ayant de petits pieds, n'avait pas trouvé de bottes à sa mesure. Ma mère vient de cette visite atterrée ; nous étions en mai, deux mois après le début des événements, et

c'était l'anniversaire de mon second frère qui venait d'avoir 12 ans. Malgré la chaleur ma mère s'habilla de noir....

Nous étions en septembre exactement le 2, jour de la capitulation officielle du Japon reconnaissant sa défaite devant les grandes puissances alliées. À Saigon et en Indochine personne pour représenter la France, personne pour protéger ses citoyens à part les vaincus, une situation de désordre et des bandes armées fanatiques et sanguinaires. Ce jour-là, la maison bourdonnait d'activité. Nous avons appris-comme, je n'en sais rien-la victoire, et d'un accord commun il avait été décidé de préparer les drapeaux : drapeaux de tous les alliés, que Madame Brard, avec sa machine à coudre, allait confectionner, chacun cherchant dans ses affaires de quoi réaliser les pavillons. On trouva facilement du blanc, mais le bleu, le rouge et même le jaune pour la pauvre Belgique meurtrie, était plus rare....

Dans la rue, des hurlements, des tirs de revolver. Aussitôt, nous fermons tous les volets en bois des portes d'entrée de la maison, il y en a quatre, et une foule en armes blanches, hostile, hurlante, envahit la cuisine, bousculant sans ménagement les deux cuisinières chinoises, et occupant la salle à manger véranda ou tout le monde prend les repas d'habitude.

À travers les volets nous voyons ce spectacle de gens assoiffés de sang qui viennent pour tuer.

Ils crient : - où est l'Américain ? À mort l'Américain !

Ce ne sont pas des Japonais, vaincus, mais des Viet-Minh, armés de piques et de coupecoupes.

Madame Brard, un moment stupéfié, réfléchit, consciente que son mari est pris pour un Américain avec sa grande taille et ses cheveux blonds. Et ma mère, calme, attrape tout d'abord tous les drapeaux, les petits morceaux de tissu virgule et cache tout dans le piano ... Madame Brard s'avance sur le perron avec son mari. Nous suivons la scène à travers les fentes des volets en bois. Un extraordinaire silence se fait au geste impératif du chef, un gamin de 18 ans environ. Madame Brard le regarde avec stupéfaction, c'est un garçon qu'elle connaît, dont la famille habite près de l'aérodrome où monsieur et Madame Brard avaient leur maison. Lui aussi est stupéfait et la reconnaît.

Ils échangent quelques mots en français.

Elle explique tout de suite la situation.

Tu reconnais mon mari, il n'y a pas d'Américain ici.

Comment êtes-vous ici ?

Je n'ai plus de maison et je suis hébergée chez une amie.

Je veux la voir...et je veux voir tout le monde...Nous sommes toujours sur le perron, immobile, silencieux. Il se place au bout de la table de salle à manger et pose son sabre japonais qu'il caresse lentement pour bien nous faire comprendre ... quoi nous ne le savons pas, mais bien sûr qu'il est le chef, le patron et qu'il peut tout faire basculer quand il voudra.

Ce geste lent, symbolique, cette main qui descend le long du fourreau du sabre, ce sabre si long, un peu recourbé, coupant comme une guillotine... comment oublier ?

Il reprend d'une voix calme :

- Voilà, je suis le responsable du quartier, donc si vous avez un problème, vous m'avertissez...
...

Ma mère s'est démenée depuis l'arrivée du Général Leclerc pour obtenir qu'on recherche le corps de mon père. Mince mais déterminée dans sa modeste robe noire, elle est pour le moment la veuve d'un disparu ! Mais elle sait qu'il faut mettre la situation au clair, car elle est instruite et a déjà l'expérience d'une autre guerre, vécue enfant, il a entendu parler de tous ces « disparus » dans les tranchées de 14-18 ou ailleurs et du double drame vécu par les familles, la douleur et l'ignorance. Alors elle est venue demander aux autorités d'accomplir ce devoir... De jeunes hommes dynamiques et intelligents ... elle rencontra même Général

Leclerc. Son regard vif, son élégance naturelle nous frappaient malgré une légère claudication qu'il compensait par l'apport d'une canne.

Un commando devait accompagner ma mère, deux amis témoins et le dentiste, dans cette quête avec le jeune témoin requis à l'époque par les Japonais pour jeter des pelletées de terre afin de dissimuler leurs crimes. Leur quête fut longue, car le champ couvert de tranchées dans lequel s'était passé la dernière horreur ne donna pas tout de suite satisfaction. Mais tout le monde s'obstina. Ma mère était allée sans nous pour nous épargner ces souvenirs violents à tout jamais. Elle ne pleurait pas, elle se tenait droite, pétrifiée par la douleur.

Un ami de la famille avait confectionné le cercueil, qu'il fallait faire plomber car nous ne savions pas quand on pourrait rentrer en France et quand l'armée pourrait ramener le corps. ...

Le Général Leclerc a fait décerner deux récompenses à mon père la croix de guerre (sa seconde puisqu'il en avait déjà une de la guerre 1418) et la médaille militaire, qui seront remises à ma mère lors d'une cérémonie plus tard.

Et le vingt-et-un décembre fut le jour de l'enterrement officiel à la cathédrale de Saigon... Après la messe, le cercueil de mon père fut emmené par l'armée sur un dépositaire, où il attendrait mois et année avant d'être ramené en France ... sur le porte-avion Arromanches. Et nous irons à Paris, en plein hiver, enterrer mon père dans un cimetière paisible où il repose et où sa femme l'a rejoint, après une longue vie puisqu'elle a dépassé cent ans. »



Timbres commémoratifs de la période 1939/1945 :

Conformément à notre dernière lettre, la deuxième série de timbres sur le modèle unique ci-dessous est disponible. Nous vous invitons à effectuer votre commande.

Le tarif est le suivant :

Carnet de 10 timbres au prix de 17 €

Le chèque est à envoyer avec la commande à l'ordre de « **Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945.** »

! Attention de bien libeller le chèque svp !

PS : concernant les commandes en attente, un courrier individuel est joint à cette lettre pour les personnes concernées.



Ouverture de la séance : à 16 h

Le président remercie les participants et demande d'avoir une pensée pour les membres de l'association décédés au cours de l'année écoulée, sans oublier tous les anciens qui les ont précédés. Une pensée aussi pour tous les membres atteints par la maladie ou par l'âge ou contraints de rester chez eux du fait de l'épidémie du Covid. Ils les remercient chaleureusement pour leur fidélité et générosité qui nous démontre l'attachement qu'ils portent à leur association Citadelles et Maquis d'Indochine 39-45, qu'ils continuent de soutenir par leur cotisation et leurs dons ainsi que l'envoi de leurs procurations. C'est le signe tangible que nous devons continuer notre mission malgré les rangs clairsemés.

*Avec les pouvoirs reçus par le président et par le trésorier, le quorum est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer. Le président donne lecture du compte rendu de l'AG du 9 mars 2020 et demande s'il y a des objections, des abstentions : **le compte rendu est adopté à l'unanimité.***

Rapport financier :

Le trésorier donne les précisions concernant l'état des finances de l'association. « Au cours des années passées, les dépenses étant supérieures aux recettes, nous avons dû puiser dans la réserve destinée à nos projets d'impression. Il s'agit essentiellement des frais d'envoi des lettres Info CMI et des dépenses liées aux transports pour les membres du Conseil d'Administration qui se rendent aux diverses manifestations auxquelles l'association est conviée.

Pour 2020, notre trésorier (qui a pu être joint par téléphone) nous annonce un solde positif du compte à 684.11 €. Ce résultat positif, une première pour les comptes de l'association, s'explique du fait du nombre restreint des commémorations cette année de confinements successifs avec une nette diminution des frais de transport.

Le président peut préciser qu'aucune dépense extraordinaire n'a été engagée au cours de l'année 2020.

Les dépenses se résument au paiement des cotisations aux organismes dont fait partie l'association : la Flamme, la FNAM ; le CNEAI ; les troupes de Marine ; au coût d'impression et d'envoi du Bulletin trimestriel de liaison INFO- CMI (que nous continuons à envoyer même aux retardataires de cotisation).; au remboursement des frais de transport des membres du C.A lorsqu'ils sont obligés de se rendre à une réunion officielle pour représenter l'association ou à une réunion du C.A .

(Les frais de restaurant-hôtel ne sont pas remboursés et restent à la charge des membres du CA concernés).

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil, la cotisation 2021 reste à 20 € : adopté à l'unanimité

Merci à ceux qui ont oublié de ne pas tarder à envoyer la leur.

Rapport moral : présenté par le Président Loïc de Laborie :

Au cours de cette année 2020 –2021, notre association a été présente aux commémorations qui ont pu être maintenues, en lien avec les autres associations et le Comité de Mémoire. Elle a participé aux travaux du CNEI-ME, elle est présente au congrès annuel de La FNAM -MAGINOT.

Comme nous vous en avons informés, les panneaux de l'exposition Citadelle et Maquis d'Indochine sont hébergés par le musée du Génie à Angers. Un contrat a été signé avec le conservateur en juin dernier. Il stipule que l'association en reste toujours propriétaire et que le musée l'autorise à la laisser en dépôt dans ses annexes.

Des projets mis en avant par l'association lors de la dernière assemblée, le bureau a fait le choix dans un premier temps de la création et la mise en œuvre du site internet.

Nous nous sommes adressés pour cela à la société webmaster de l'ANAPI (association nationale des anciens prisonniers d'Indochine) depuis la création de son site. L'ANAPI l'a d'ailleurs chargé de le renouveler entièrement cette année.

Nous vous rappelons pour mémoire les autres projets en attente :

- Réalisation d'une bande dessinée.
- Mise en place d'une numérisation (CD, clé USB) par transfert de cassettes audio enregistrées il y a 25 ans ;
- Emission / Reportage sur le 9 mars 45,
- Réédition de la plaquette support de l'Exposition de l'association
- Edition d'un recueil de témoignages de membres de l'association concernant le 9 mars 1945 qui avaient été rassemblés il y a quelques années dans le cadre d'un questionnaire adressé à chacun.
- Formation de jeunes porte-drapeaux à l'étude pour préparer l'avenir : Maxime Bezer, 15 ans et Guillaume de Laborie respectivement 18 et 16 ans se sont rendus disponibles pour les commémorations en 2020/2021.

Concernant l'édition de 10 timbres commémoratifs, mission prise en charge par Cécile Bezer et Jacques Chevallier : de nombreuses commandes ont été reçues à la suite d'un article paru dans la Chartre, en plus de celles des adhérents de l'association. Les 2/3 des commandes a pu être traitées. Le 1/3 restant correspond à des commandes dont les chèques ont été mal libellés. Malheureusement, Cécile Bezer ayant été atteinte du Covid, était dans l'impossibilité de les relancer. Des courriers vont être envoyés aux personnes concernées avec la Lettre Liaison de CMI 1939-1945 du 3-ème trimestre dans les prochains jours.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Renouvellement, bureau et Conseil ⇨ **les membres du conseil sont reconduits dans leurs fonctions.**

Le Président remercie tous les présents pour leur participation amicale.

A 18h la séance est levée